



CONSEIL **FÉDÉRAL**

PROCÈS VERBAL

CONSEIL FÉDÉRAL DU **SAMEDI 5 OCTOBRE 2024**

Lieu : Université de Mons

Avenue Victor Maistriau, 13 – 7000 Mons

## ÉTAIENT PRÉSENT·E·S

Des conseiller·ère·s fédéraux·ales représentant les étudiant·e·s des **Hautes Écoles** (HE) :

Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL) : Margaux de Marneffe, Loan Gilson, Romain Fickers, Jamal Aatach, Gaetan Castany, Laurent Noulin.

Haute Ecole de la Province du Hainaut – Condorcet (Condorcet) : William Bombled.

Haute Ecole en Hainaut (HEH) : Robin Dehoux.

Haute Ecole Robert Schuman (HERS) : Thomas Rock, Marine Luthy, Robin Gremaud.

Haute Ecole de la Province de Namur (HEPN) : Fanny Rassel.

Des conseillers fédéraux représentant les étudiants des **Universités** :

Université Catholique de Louvain (UCL) : Thibaud Doyen, Serafima Kan, Yousra Bouhalbane, Maxime Delhayé, Elodie Lambert.

Université Libre de Bruxelles (ULB) : Emilie Dehon, Juian Moeil, Electre Boulet, Lamia El Mansouri, Jeanne De Borger, Jonathan Mangale Miruho, Arianne Colpaert, Sandouhi Vahanian, Kirill Dolguiy.

Des conseillers fédéraux représentant les étudiants des **Écoles supérieures des arts** (ESA) :

ENSAV La Cambre : Guennadi Maes, Marie-Henriette Rixhon.

Arts<sup>2</sup> : Simon Rial-Garcia.

Le **Président du Conseil fédéral** : Evan Castiau.

Les **Vice-Présidents du Conseil fédéral** : Ethan Rigaux, Célestin Antoine.

Du **Bureau** : Hajar Benhachemi (présidente), Aloïs Waleckx (trésorier), Adam Assaoui (secrétaire général), Théo Compère, Adélie Pirlot.

Du **Comex** : Ana Gordo Fontao, Rémy Dulière, Aloïse Knorr, Abdel Younouss Nsounfon, Alice Imberechts, Furayah Kayembe.

Des **Mandataires externes** : néant.

Du **staff** : Séverine Monniez.

Des **invités** : Chloé Backx, Victoria Lamberty, Salvatore Marras.

## ÉTAIENT REPRÉSENTÉ·E·S

- Procuration d'Aleksandra Kohn (CE HEPL) à Romain Fickers
- Procuration de Julian Dupuis (ORE UMons) à Juian Moeil
- Procuration de Flavio Caprini (CE Condorcet) à William Bombled (à partir de 11h55)
- Procuration de Sara Javadian (AGL UCLouvain) à Yousra Bouhalbane
- Procuration de Héloïse Liénart (AGL UCLouvain) à Thibaut Doyen
- Procuration de Yasmine Boulahia (BEA ULB) à Sandouhi Vahanian
- Procuration de Nicolas Jabbour (BEA ULB) à Arianne Colpaert (à partir de 11h50)



- Procuration de Yasmina Zlassi (BEA ULB) à Emilie Dehon (à partir de 13h)

### ÉTAIENT EXCUSÉ·E·S

Inthawa Diep, Sora Dufour, Lucie Nicosia, Thomas Berdoux, Jewel Mukendi, Aleksandra Kohn, Marie Rose Ndaya Kabamba, Alice Noirhomme, Line Al Rammal, Panagiotis Gourzis, Julian Dupuis, Malik Dhanani, Alice Crucq, Chloé Philippart, Juliana Kitsiabi, Panagiotis Gourzis, Gabriel Chary, Nadège Thiry, Guillaume Buxant, Cosmina Calancea, Loïc Vaniekaut, Benjamin Reuland, Sara Javadian, Itzel Devos, Flavio Caprini.

### CONVOCATION ET DOCUMENTS PRÉPARATOIRES

La convocation a été envoyée le 19 septembre 2024.

*Evan Castiau*, président du Conseil fédéral, ouvre la séance à 10h33.

#### 1. Validation des pouvoirs des nouveaux membres de l'asbl

Le Conseil fédéral prend connaissance et acte la liste des membres démissionnaires ainsi que la liste des nouveaux membres mandatés par les Conseils étudiants telles que présentées ci-dessous.

Conseil étudiant	Membres démissionnaires	Nouveaux membres mandatés par les Conseils étudiants
CE HEG		Cosmina Calancea, Juliana Kitsiabi
AGL UCLouvain		Elodie Lambert, Sara Javadian, Joseph Monir Y.D. Zaarour, Maxime Delhaye, Yousra Bouhalbane, Héloïse Lienart, Jessica Ramos Barros
CE HEPL	<i>Annalise Legros, Benjamin Reuland</i>	Loan Gilson, Romain Fickers
CE HERS	<i>Lucie Caron, Jules Detienne</i>	Thomas Rock, Marine Luthy
CEHE Vinci	<i>Alizée Heene</i>	
CE CRLg	<i>Nathanaël Paulis, Camille Limbioul</i>	Gabriel Chary, Nadège Thiry
CE HEPN	<i>Constance Renier</i>	
CE IMEP	<i>Ivan Iagodzinski</i>	
CE La Cambre	<i>Bérénice Desquesnes</i>	Guennadi Maes, Marie-Henriette Rixhon
CE Arts <sup>2</sup>		Itzel Devos
HE Charlemagne	<i>Tugdual Polet</i>	

BEA ULB	Nils Bonnefoy	Sandouhi Vahanian, Yasmina Zlassi, Yasmine Boulahia
---------	---------------	---

## 2. Approbation de l'ordre du jour

Le Président précise que le Mémoire VVS-FEF n'a pas été reçu, il propose donc de retirer ce point de l'ordre du jour.

Le Président propose d'allonger le point formation de 30 minutes suite à la préparation de l'équipe exécutive.

Juian (BEA) demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant une note de position à propos de la présence des délégués du gouvernement dans les conseils sociaux des universités. Le Président propose de l'ajouter après le point formation.

L'ordre du jour, ainsi modifié, est approuvé.

## 3. Tour de table

Juian (BEA) annonce que la rentrée de l'ULB a eu lieu et qu'une note de position concernant le manque de place dans les auditoriums est sortie.

Yusra (AGL) annonce que la rentrée a été bien reçue par tous et toutes. Il y a eu la visite du pape, mais elle ne souhaite pas en parler, car cela fait une semaine que c'est sur toutes les bouches. De plus, il y a eu l'élection du vice-recteur et ils espèrent qu'il sera plus gentil que l'ancien.

William (CE Condorcet) dit que la première AG a été faite depuis le dernier CF.

Robin (HEH) dit que leur distribution de Guido c'est bien passée.

Séverine (staff) rappelle qu'une réunion sera tenue le 15 octobre à l'intention des HE et des ESA.

## 4. Rapport du Bureau

Le bureau s'appuie sur son rapport écrit.

Hajar (FEF) explique qu'il y a eu plusieurs articles de presse concernant la précarité étudiante et c'est donc positif. De plus, il y a eu la sortie d'une carte blanche disant que la FEF a eu raison concernant cette précarité. Elle explique également la présence de la FEF à la manifestation de Audi au côté des syndicats et sa participation à certaines Garden, ainsi que l'approche de plusieurs contradictoires.

Adélie (FEF) explique le point Campagne, et Théo (FEF) le point communication du rapport.

## 5. Campagne



Adélie (FEF) présente l'enquête créée par le COMEX durant ces dernières semaines. Celle-ci porte sur deux sujets : le coût des études et la réforme du décret paysage. Elle en profite pour rappeler qu'un tiers des étudiants devrait être exclu du système sans le moratoire et qu'il y a eu 50 000 étudiants qui ont signé la pétition et participé aux manifestations de l'année passée. Elle explique que grâce à tout cela, nous avons obtenu un moratoire l'année dernière, ce qui signifie que certains articles de la réforme ont été amendés, mais uniquement pour l'année académique 2024-2025. Elle ajoute qu'Elisabeth Degryse a l'intention de proposer une nouvelle réforme pour la rentrée 2026-2027, dans la lignée de celle de Valérie Glatigny. Cependant, pour la rentrée académique 2026, il y aurait une remise en place de la réforme du décret paysage. Elle parle également du rapport du collectif Ines sur la proportion d'étudiants dépendant du RIS en 2021-2022 : 9 %.

Il y a eu la publication d'une analyse, pour la première fois, sur la manière dont le cours des études impacte les étudiants. Les chercheurs l'ont réalisée sous l'angle des privations de besoins essentiels et de la réussite ; le résultat montre qu'il existe une différence de 3,9 points entre un étudiant subissant des privations et un étudiant n'en subissant aucune.

Il y a également eu une enquête sur les étudiants précaires vivant dans des conditions difficiles et qui échouent à cause de cela. De plus, la réforme vise à les exclure, car ils ratent leurs crédits.

Marie-Henriette (La Cambre) demande s'il y a une corrélation avec les examens de réorientation.

Adélie (FEF) explique les examens dont parle Marie-Henriette ; il s'agit d'une proposition des Engagés et du MR visant à réorienter les étudiants qui échouent à ces tests, supposant qu'ils se sont mal orientés. Elle ajoute que des études montrent qu'il existe de nombreuses causes d'échec, telles que la précarité étudiante, la santé mentale, etc. La proposition de ces derniers est de créer des tests d'orientation dans le but de résoudre le taux d'échec..

Adélie (FEF) expose les 2 revendications du COMEX :

- **Coût des études** : Un plan de lutte contre la précarité étudiante doit être mis en place par les étudiants. Il est important de co-construire ce plan ensemble, car ce sont eux seuls qui sont concernés par leur situation.
- **Décret paysage** : Pour le moment, il est difficile de se prononcer, car le décret n'a pas encore été rédigé. Nous souhaitons que la ministre nous consulte et, surtout, qu'elle nous écoute lors de la création de son décret. D'ici à la prochaine réforme, nous devons protéger les étudiants en veillant à ne pas remettre en place le décret Glatigny, c'est-à-dire en prolongeant le moratoire de l'année précédente.

Marie-Henriette (La Cambre) demande comment va s'organiser la co-construction.

Adélie (FEF) propose de commencer par une enquête jusqu'à la mi-novembre afin de sensibiliser sur les réseaux sociaux et sur le terrain. Ensuite, il faudra préparer le terrain concernant les situations des étudiants et souligner qu'il n'est pas normal de vivre dans la précarité. La phase suivante sera discutée avec le conseil fédéral lors de la prochaine réunion. Elle explique qu'ils souhaiteraient que l'enquête se clôture le 17 novembre, journée internationale des étudiants.

Adélie (FEF) propose une personnification pour la campagne. Le COMEX présente « Camille », un personnage qui peut être tant masculin que féminin. Camille est un-e étudiant-e précaire qui risque d'être expulsé-e par la



réforme. Ce personnage permet à un maximum de personnes de s'identifier. Par la suite, nous personnalisons ce personnage en fonction des réponses collectées. L'objectif du recto de l'enquête, le quiz, est de découvrir si l'on est Camille ou non.

Margaux (HEPL) demande pourquoi des questions fermées ont été choisies au lieu de questions plus nuancées. Elle explique que, personnellement, elle ne saurait pas répondre « oui » ou « non » à la question suivante : « Aimerais-tu faire des **activités extra-scolaires** (faire du sport, aller au théâtre, etc.) mais dois-tu y renoncer parce que cela ne rentre pas dans ton **budget** ? »

Adélie (FEF) lui demande une proposition de reformulation.

Gaëtan (HEPL) propose de scinder la question en deux. La première question porterait sur l'intérêt, et la seconde, sur le fait de devoir y renoncer.

Sandouhi (BEA) suggère d'utiliser une échelle avec quatre propositions telles que « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord » et « pas du tout d'accord ».

Gaëtan (HEPL) pense que l'objectif n'est pas de faire des statistiques, mais plutôt de réaliser un sondage auprès des étudiants.

Adélie (FEF) explique qu'ils ont réfléchi en s'appuyant sur les réflexions d'un ancien Conseil fédéral, dont la conclusion révélait que, lorsqu'on présente des chiffres statistiques, on ne nous prend pas au sérieux et ces chiffres sont souvent critiqués. Elle précise qu'ils n'ont pas fait appel à un institut de statistique, car l'AGL l'avait déjà fait auparavant sans obtenir une reconnaissance plus sérieuse, et cela coûte cher. De plus, de nombreux rapports d'enquêtes sur la précarité ont été publiés récemment. Ils ne souhaitaient donc pas proposer une fois de plus des chiffres similaires, estimant que ceux fournis par les scientifiques étaient amplement suffisants. Ils ont ainsi choisi un format court, et l'idée du quiz est d'alerter sur la précarité, qui ne devrait pas être considérée comme une situation normale.

Hajar (FEF) recontextualise en soulignant que certains étudiants rencontrent des difficultés à reconnaître qu'ils vivent dans la précarité. L'enquête n'a pas pour ambition de produire des chiffres, mais vise plutôt à sensibiliser les étudiants à cette problématique. Elle précise qu'il existe déjà une abondance de données sur la précarité, et que beaucoup d'étudiants ne comprennent pas ce qu'est la précarité étudiante, et encore moins osent se considérer comme précaires. L'objectif de la figure « Camille » est de permettre à un maximum d'étudiants de s'identifier plus facilement à cette réalité.

Margaux (HEPL) propose que les conseils d'étudiants (CE) mettent en place des formulaires pour sonder les étudiants en dehors des campagnes.

Adélie (FEF) ajoute que l'an dernier, certains CE ont souhaité ajouter des questions pendant la campagne, et qu'ils peuvent le faire, mais uniquement en ligne.

Serafima (UCL) ajoute que certains étudiants doivent frauder à cause de la hausse des prix des transports.



Sandouhi (BEA) remercie Adélie d'avoir apporté des clarifications et fait remarquer qu'on n'a pas vraiment fait une enquête. Il propose donc de retirer le mot « enquête » du titre.

Loan (HEPL) ajoute que les questions fermées induisent une réponse en fonction de la manière dont sont formulées les questions, que ce soit volontaire ou non. Elle demande donc une reformulation des questions. Elle revient sur le fait que le texte est genré au féminin.

Théo (FEF) répond que c'est une coquille et rajoute que le QR code n'est pas le bon.

Chloé (Arts2) demande ce qui est prévu pour les étudiants qui vont apprendre qu'ils sont précaires. Elle réagit à Serafima (UCL) en disant que, pour le moment, on profite du prix étudiant, mais bientôt on ne l'aura plus et qu'il faut donc en profiter.

Hajar (FEF) demande si les conseillers fédéraux ont compris pourquoi nous faisons cette enquête.

Marie-Henriette (La Cambre) lui répond en disant que le but est de faire de la sensibilisation et non de connaître la proportion des étudiants en état de précarité. Mais elle souhaite également savoir ce qu'il va se passer ensuite pour ces étudiants.

Kirill (BEA) demande pourquoi avoir fait un quizz car ça sonne fort jeu concours.

Sandouhi (BEA) trouve que, au contraire, c'est bien, car c'est un petit jeu pour découvrir si on est Camille. Elle demande de ne pas mettre « sondage », car cela ferait trop formel.

Adam (FEF) comprend les différents points de vue exprimés. Il est d'accord avec le fait que scientifique, ce n'est pas la meilleure enquête, mais le but est double : faire comprendre aux étudiants qu'ils sont précaires. En ce qui concerne la santé mentale, cela isole et impacte les études. Il clarifie le point des chiffres : ils vont être récoltés et postés sur Instagram dans des publications du style : « 8 étudiants sur 10 sautent des repas pour économiser. » Le sujet étant grave, le bureau et le COMEX ont voulu le détendre en reproduisant une sorte d'enquête des magazines people.

Yousra (UCL) demande qu'elle en est la finalité.

Kirill (BEA) dit que, comme ce sont des chiffres qui vont être utilisés sur les réseaux, nous serons critiqués sur les méthodes de sondage, etc., et qu'avec la politique actuelle, il vaut mieux ne pas procéder ainsi.

Adélie (FEF) explique que les étudiants pourront scanner les groupes des régionales pour se retrouver et en parler. Ici, c'est une phase de sensibilisation, et la phase suivante sera davantage axée sur l'organisation et la publication envers les politiques et l'opinion publique. En attendant, ils peuvent laisser leurs coordonnées afin d'être contactés pour les actions de la phase suivante. Le but est de rester en surface avec des questions simples, sans sortir des sondages précis ni une étude de cas. Nous présenterons les chiffres, mais pas comme un post scientifique.

Jeanne (BEA) dit que c'est la droite qui nous a attaqués sur nos chiffres et non les étudiants. En effet, la FEF n'est pas une entreprise de statistiques.

Simon (Arts<sup>2</sup>) propose d'envoyer le formulaire par mail afin d'obtenir un pourcentage d'étudiants ayant répondu et, ainsi, d'avoir des résultats plus fiables.

Ana (FEF) dit que certains CE n'ont pas accès aux adresses e-mail de tous les étudiants. Ça peut donc être bien, mais on ne pourra pas le faire partout.



Robin (HEH) demande que, si un CE l'envoie par mail, il n'autorise que les réponses des adresses e-mail de l'établissement et une seule réponse ; ainsi, les chiffres seront plus fiables. Il ajoute qu'on devrait juste rester dans l'informatif et dans le « tu n'es pas seul ».

Marie-Henriette (La Cambre) dit qu'ici, ils s'acharnent à prouver la fiabilité, mais des scientifiques ont déjà fait ces tests et ils ne sont pas écoutés. Le but est juste de sensibiliser. Essayer d'être fiable en empêchant de répondre deux fois n'est pas le but. On veut juste que les gens sachent s'ils sont « Camille » ou non.

Gaëtan (HEPL) trouve qu'il serait bien de créer une adresse e-mail pour récupérer toutes les enquêtes et de faire uniquement le remplissage en ligne, en mettant le papier à titre indicatif.

Loan (HEPL) trouve que, si c'est pour un usage indicatif, nous ne devons pas récupérer les données et donc pas les mettre sur Instagram.

Chloé (invitée) dit que ce quiz est à titre informatif, et que les chiffres seront publiés sur Instagram pour ouvrir les yeux des étudiants. Elle trouve qu'il manque juste des solutions à ce quiz : « Que peut-on faire ensuite ? », etc.

Adam (FEF) pense que les conseillers fédéraux ont « honte » de cette enquête et qu'on les manipule, et il tient à préciser que ce n'est pas le but. Il ajoute que le côté papier permettra d'aller à la rencontre des étudiants. Les solutions existent, mais pour la plupart des gens, la solution retenue est la moins chère, et c'est sur cela que la FEF doit travailler.

Gaëtan (HEPL) revient sur l'enquête papier et dit que la garder à titre informatif permet aussi d'aller vers les étudiants. De plus, ils pourront voir le nombre de questions et donc supposer le temps que cela va leur prendre avant de scanner le QR code.

Margaux (HEPL) dit que ce n'est pas parce qu'on a un peu de mal à mettre de l'argent dans une activité qu'on est « Camille ».

Sandouhi (BEA) demande ce qu'on va faire des chiffres. Le but principal est de mobiliser et non pas juste d'informer. Ainsi, le flyer permettrait de se mobiliser.

Jonathan (ULB) dit qu'on pourrait nuancer les questions et que si l'étudiant répond « pas vraiment » ou « oui », c'est qu'il l'a déjà fait.

Hajar (FEF) trouve chouette qu'ils réagissent, car elle en retire qu'ils ont envie de s'approprier la campagne. Elle relève cependant deux questions auxquelles les conseillers vont tenter de répondre par petits groupes :

1. Que va-t-on faire des chiffres ?
2. Quelle est l'issue de l'enquête ?

Retours des 5 groupes :

1. Furayah (FEF) dit que ça s'est bien passé. Il en ressort que l'enquête est un outil de sensibilisation à destination des étudiants. De plus, deux réflexions ont émergé : changer le texte sur les régionales et ajouter un texte pour rejoindre les CE, ainsi qu'ajouter une question dans la partie Paysage, car le contraste entre les deux parties est trop grand.



2. Aloïs (FEF) dit qu'ils ont clarifié l'enjeu et la pertinence de l'enquête, qui est la sensibilisation des étudiants. Il ajoute que, comme nous avons un gouvernement allant contre nos positions, les chiffres auraient été attaqués. De plus, il a été remarqué que le hashtag pour X est erroné et qu'il faudrait augmenter la taille du QR code pour montrer l'importance des régionales.
3. Thibaud (AGL) explique que dans son groupe, ils ont conclu que le but du quiz est la sensibilisation et l'information auprès des étudiants, et que grâce au personnage de « Camille », les étudiants pourraient s'identifier et ainsi préparer la mobilisation. On pourrait utiliser des chiffres déjà existants si nous voulons vraiment en intégrer dans la campagne, car ceux-là seront précis et inattaquables.
4. Théo (FEF) annonce que dans son groupe, il est ressorti que si nous voulons utiliser ces chiffres, nous devrions mettre un astérisque indiquant la façon dont ils ont été collectés. Il est également ressorti une proposition de mettre un lien vers les services sociaux. En revanche, si nous voulons vraiment utiliser des chiffres, il vaut toujours mieux prendre ceux des scientifiques.
5. Jonathan (BEA) dit que la discussion principale a porté sur le fait d'avoir une enquête papier ou numérique. Hajar (FEF) ajoute qu'il a été énoncé que les étudiants ne connaissent pas leur CE. Cette enquête permettra de montrer que nous sommes là, que nous voulons les aider et que nous pouvons les aider à s'organiser.

Adélie (FEF) synthétise en disant qu'elle pense que tout le monde est d'accord sur le fait que l'enquête sera un moyen de sensibilisation et demande si tout le monde est d'accord pour y mettre le Linktree de la FEF.

Théo (FEF) précise ce qui s'y trouve.

Chloé (invitée) propose d'y ajouter les pages Instagram des CE affiliés.

Adélie (FEF) propose deux noms pour la campagne : « Camille survit » ou « Un avenir pour Camille ».

Arianne (BEA) trouve que « Un avenir pour Camille » sous-entend que si on ne va pas dans l'enseignement supérieur, on n'aura pas d'avenir, et propose donc « Camille en sursis ».

Kirill (BEA) trouve que « Camille en sursis » est anxiogène au vu du contexte politique actuel.

Un vote à mains levées montre une tendance en faveur de « Camille survit ».

Gaëtan (HEPL) propose « Précaire grégaire ».

Hajar (FEF) dit qu'il faut valider tout cela afin de pouvoir lancer la campagne. Elle expose les différents amendements.

Marie-Henriette (La Cambre) propose l'amendement suivant : mettre en avant la seconde étape. Il s'agit de mettre une couleur plus forte ou de souligner davantage le fait de rejoindre son CE ou sa Régionale.

Le Conseil fédéral choisit « Camille en sursis » comme nom de campagne.

Appellation de l'enquête				
	« Quizz »	« Sondage »	Abstention	Adopté à 75,93%
HE/ESA	12	3	1	
UNIF	14	5	1	

Adoption du Quizz				
	Pour	Contre	Abstention	Adopté à 94,65%
HE/ESA	11	2	3	
UNIF	17	0	3	

Le Conseil fédéral adopte l'enquête telle que modifiée.

## 6. Approbation du PV du 6 septembre 2024

Il est demandé de modifier la provenance de Julian Dupuis en indiquant « (ORE) ».

Approbation du PV du 6 septembre 2024				
	Pour	Contre	Abstention	Approuvé à 100 %
HE/ESA	8	0	5	
UNIF	13	0	5	

Le procès-verbal du 6 septembre, tel que modifié, est approuvé.

## 7. Formation

Adélie (FEF) annonce qu'on va diviser l'assemblée en trois groupes pour la première partie, qui va durer environ 40 minutes. Pour la seconde phase, on fera un brainstorming concernant la campagne.

Discussion par groupe.

Adam (FEF) demande un retour sur ces petits groupes.

Yusra (AGL) trouve que ça s'est bien passé ; ils ont insisté sur l'importance de venir parler aux étudiants pour bien les motiver.

Lamia (BEA) dit qu'ils ont vu comment ne pas être défaitiste envers les personnes qui ne s'intéressent pas à la situation des autres et comment inciter les gens à aller chercher les aides auxquelles ils ont droit.

Adam (FEF) ajoute qu'il est important d'aller parler aux étudiants lors des stands.

Kirill (BEA) explique ce qu'est le décret Wendy : c'est le décret ayant gelé les minervaux. C'était une campagne de la FEF, il y a 14 ans, où ils ont utilisé un personnage fictif, « Wendy ». Celle-ci a permis d'obtenir une gratuité du minerval pour les boursiers, entre autres.

Adam (FEF) demande ce qui doit changer au niveau politique. Il demande combien nous voulons d'enquêtes et de personnes dans la rue.

Ana (FEF) demande si l'on pose une question par rapport à la quantité ou par rapport à la forme (stands, AGs, etc.).

Adam (FEF) répond que c'est les deux. Comment allons-nous aller chercher les choses et quelles sont les ambitions ?

Lamia (ULB) pense qu'on a eu un certain succès lors de « Paysage ça dégage » et que les stands avaient bien marché. Manifester dans la bonne humeur attire des gens.

Marie-Henriette (La Cambre) dit que chez eux, ils sont en train de lancer un projet de journal et que cela peut être un bon moyen de faire avancer les choses. De plus, ils ont pas mal de comités festifs pour sensibiliser les gens dans la bonne humeur.

Jeanne (BEA) souhaite qu'on montre ce qui se passe après la mobilisation et ce que nous allons faire pour donner de l'espoir.

Chloé (invitée) pense que la communication est la clé et qu'il faudra bien utiliser les réseaux sociaux.

Sandouhi (BEA) dit qu'elle avait fait des appels à l'auditoire basés sur l'espoir et que cela fonctionnait bien. Il faudrait utiliser les mêmes canaux que l'an passé afin de nous reconnaître.

Adélie (FEF) trouve ça cool qu'ils aient plein d'idées pour aller voir les gens. Elle souhaite aussi parler de choses moins théoriques : comment on se sent par rapport à l'enquête, si nous sommes motivés pour le terrain et si nous voulons faire de la sensibilisation sur les campus ?

Salvatore (invité) propose d'expliquer le décret autour d'un repas gratuit pour attirer pas mal d'étudiants.

Yusra (AGL) dit qu'ils tiennent un stand au 24H vélo (22 et 23 octobre) et que cela pourrait être l'occasion d'y faire de la publicité et ainsi d'obtenir le même nombre de réponses que pour l'enquête de l'an passé.

Adélie (FEF) rappelle que plus de 50 000 étudiants ont signé l'an passé. Elle annonce aussi que le bureau et le COMEX avaient comme idée de faire un vélo FEF pour les 24H vélo de Louvain, sur lequel il y aurait des slogans et quelqu'un à l'arrière avec un mégaphone.

Hajar (FEF) dit que l'an passé, ils ne se sentaient pas concernés par la campagne. Il n'y avait pas beaucoup de force sur le terrain, même si les gens étaient motivés.

Sandouhi (BEA) propose de sonder les membres pour savoir quels sont les freins ; une fois les peurs exprimées, on pourra proposer des solutions.

Lamia (ULB) pense qu'il faudrait refaire des manifestations au centre-ville de Bruxelles et organiser des appels d'audit.

Gaëtan (HEPL) pense que les manifestations à Bruxelles bloquent certaines personnes, surtout celles qui sont précaires et qui ne savent pas acheter de ticket.

Hajar (FEF) pense qu'on a un problème car les CE n'arrivent pas à s'approprier les campagnes. Une solution est que les CE s'approprient la campagne.

Ana (FEF) rebondit en disant que, par expérience, un étudiant convaincu est un étudiant convaincant et donc il est normal que nous créions une campagne ensemble. « Paysage ça dégage » a bien fonctionné grâce à un travail acharné. Il faut donc aller vers ce qui nous touche pour être convaincants.



Élodie (AGL) trouve que dans son université, ils ont eu peu d'informations sur les campagnes de l'an passé. Une affiche ne suffit pas ; il faudrait organiser avec les CE des moments de sensibilisation pour atteindre un maximum d'étudiants.

Guennadi (La Cambre) pense que c'est une bonne idée de participer aux 24H vélo, comme le blocage de l'ULB pour la Palestine, car cela parle aux étudiants, contrairement à une manifestation qui fait plus CGT.

Hajar (FEF) dit qu'on doit apprendre à militer de manière joyeuse.

## 8. Memorandum VVS-FEF – Adaptations

Reporté à une date ultérieure en raison du manque d'informations.

## 9. Groupes de travail

Le président annonce que le GT fonctionnement interne s'est réuni deux fois.

Il propose de passer dorénavant par Discord pour toutes les discussions (GT, CF et mandats externes).

Loan (HEPL) dit que pour certains, ce n'est pas intuitif.

Le président propose de créer un document explicatif et, si nécessaire, d'envoyer quelques vidéos.

Le président ajoute que le GT s'est rendu compte que certains articles des statuts et du ROI ne correspondent pas à la réalité de terrain. Il demande si les conseillers fédéraux sont d'accord pour que le GT propose des modifications statutaires et réglementaires.

Le Conseil donne son assentiment.

Gaëtan (HEPL) demande d'y être ajouté.

## 10. Rapports de mandats externes

Le président annonce qu'il a reçu une certaine quantité de rapports de mandat et demande si quelqu'un a une question, puis explique ce qu'est un mandat externe.

Julian (BEA) dit que la CESI demande ce qui sera prévu dans la suite de l'analyse juridique.

Ethan (CF) pense avoir des nouvelles lors de la prochaine CESI et explique le contexte : à quels aménagements ont droit les étudiants à besoins spécifiques ? Les instances de recours existent en cas de refus du statut, mais une fois qu'on a le statut, il n'y a pas moyen de faire un recours, car les commissions internes se sentent incompétentes. Ils vont donc clarifier le décret inclusion afin d'avoir une instance interne pour gérer cela et une instance externe.

### 11. Election des mandataires externes 2024-2025

Fanny (HEPN) se présente pour le mandat externe CCD en tant qu'effective. En tant qu'étudiante en coopération internationale, et sachant qu'il n'y a que deux bacheliers de ce genre en Wallonie, elle trouverait intéressant d'y participer car cela lui permettrait d'en parler dans son école.

CCD – Fanny Rassel (effective)				
	Pour	Contre	Abstention	Élue à 95,10%
HE/ESA	13	2	1	
UNIF	18	0	2	

Laurent (HEPL) se présente pour le mandat externe de la CHEEPS en tant qu'effectif. Ayant fait cinq ans dans l'armée en tant qu'ambulancier, il souhaite débattre à l'ARES des débouchés de sa formation.

CHEEPS Com. Paramed – Laurent Noulain (effectif)				
	Pour	Contre	Abstention	Élu à 100%
HE/ESA	14	0	0	
UNIF	18	0	2	

Kirill (BEA) se présente pour le mandat externe à la CHESI du Pôle Hennuyer en tant qu'effectif. Étant habitant de Mons et constatant qu'il y a une place vacante, il peut fournir une aide à Evan (CF), qui siège actuellement seul.

Gaëtan (HEPL) demande ses valeurs.

Kirill (BEA) répond : la justice et l'équité.

ChESI pôle Hainaut – Kirill Dolguiy (effectif)				
	Pour	Contre	Abstention	Élu à 88,50%
HE/ESA	14	1	1	
UNIF	11	2	7	

Ethan (CF) se présente pour le mandat externe du CA du Pôle Bruxelles en tant qu'effectif, car il est dans de nombreuses commissions et trouve logique d'aller dans ce conseil en tant que membre du BEA.

<b>CA pôle Bxl – Ethan Rigaux (Effectif)</b>				
	Pour	Contre	Abstention	Élu à 100%
HE/ESA	15	0	0	
UNIF	20	0	0	

Serafima (AGL) se présente pour le mandat externe de la CoVEDAS en tant que suppléante, car elle est investie dans son conseil social et souhaite s’impliquer au niveau fédéral.

Un conseiller lui demande ses valeurs.

Serafima (AGL) répond qu’elle défend le social, les boursiers et refuse l’augmentation du prix des restaurants universitaires.

<b>CoVEDAS – Serafima Kan(Suppléante)</b>				
	Pour	Contre	Abstention	Élue à 97,22%
HE/ESA	12	1	3	
UNIF	16	0	3	

Adam (FEF) se présente pour le mandat externe d’international officer en tant qu’effectif. Il demande si quelqu’un a une question pour lui.

William (CE Condorcet) lui demande ses valeurs.

Adam (FEF) répond que c’est l’union.

<b>International Officer – Adam Assaoui (Effectif)</b>				
	Pour	Contre	Abstention	Élu à 97,52 %
HE/ESA	12	1	1	
UNIF	19	0	1	

## 12. Note de position du BEA

Juian (BEA) explique que le gouvernement a présenté un projet de décret qui sera voté mercredi. Ce décret modifiera le décret qui régit les institutions universitaires et permettrait à des délégués du gouvernement d’entrer dans les conseils sociaux.

Cette dernière est projetée afin que tous les conseillers puissent la voir.

Guennadi (La Cambre) demande à qui elle sera transmise.

Le président dit que la FEF va défendre la position auprès des politiques.

Sandouhi (BEA) mentionne que pour les ESA, ils s’immiscent déjà dans leurs affaires et propose de demander qu’ils sortent du contrôle des HE et des ESA.

Gaëtan (HEPL) indique qu’à l’HEPL, les délégués du gouvernement viennent depuis longtemps et qu’ils sont plus des alliés que des freins.

Thomas (HERS) ne comprend pas en quoi cela nuirait aux étudiants, car en soi, cela est bénéfique.

Margaux (HEPL) affirme que dans les universités, on ne doit pas changer tous les 5 ans.

Kirill (BEA) précise que les délégués ont une couleur politique, ce qui peut expliquer leur positionnement sur certains points.

William (CE Condorcet) explique que chez eux, le commissaire est également au conseil social et il ne fait que vérifier de temps en temps que l’on n’enfreint pas la loi ; il n’a rien bloqué de problématique.

Aloïse (FEF) dit que, de son expérience, soit il ne venait pas, soit il était sur son téléphone.

Marie-Henriette (La Cambre) pense que la raison est que les commissaires ont des couleurs politiques et que l’inquiétude vient du fait que le gouvernement est de plus en plus à droite. Elle estime que dans les universités, les étudiants ont un certain poids et que l’acceptation d’une personne extérieure peut être risquée.

Gaëtan (HEPL) dit que ça fait 8 ans qu’il est à son CE et qu’il a vu 5 commissaires, et il n’est jamais rien passé. Il n’y a pas de raison d’être aussi alarmiste.

Yusra (AGL) ajoute que, s’il est nommé par le gouvernement, ils souhaitent garder leur indépendance.

Guennadi (La Cambre) indique que si l’indépendance a fonctionné depuis tout ce temps, il ne faut peut-être pas en rajouter.

Margaux (HEPL) pense qu’il faut aussi prendre en compte le contexte. S’il y en a qui sont là depuis 15 ans, ils auront plus d’influence et cela peut être dangereux.

Adam (FEF) estime que le souci n’est pas tant la présence, mais le fait qu’il reçoit des ordres du gouvernement, ce qui peut déterminer ce que l’on peut ou ne peut pas faire. Il considère que c’est une trop grande porte ouverte.

Lamia (BEA) rappelle que le gouvernement est de droite et qu’il est contre ce pour quoi la FEF s’est battue l’an passé.

Hajar (FEF) replace la note dans son contexte : le BEA la propose pour protéger les universités, et le mot problème est « contrôle ». Elle ajoute que la voix délibérative du délégué du gouvernement peut faire pencher la balance alors que nous possédons 50 % des voix.

Ana (FEF) dit que cette note ne les interdit pas de siéger, mais impose plus un cadre.

Kirill (BEA) ajoute que le gouvernement a effectué un audit des conseils sociaux. Ils essaient de réduire les coûts et de vérifier si les budgets sont bien pensés.

Gaëtan (HEPL) précise que chez eux, ils sont uniquement là pour vérifier si la loi et les décrets sont respectés ou non. Il demande que la note ne concerne que les universités, pas les HE-ESA.

Le président dit que la FEF ne peut pas adopter une position pour seulement une partie de ses membres.

Sandouhi (BEA) souligne que c'est uniquement une proposition et qu'elle voulait surtout savoir comment cela se passe chez eux.

Guennadi (La Cambre) n'avait pas compris que c'était une question et trouve que le moins d'ingérence par les délégués est préférable.

Yousra (AGL) fait remarquer que s'ils sont venus pour réaliser un audit, c'est qu'ils veulent réduire les financements, et dit que si nous devons faire attention tous les 5 ans, cela ne tiendra pas.

Sandouhi (BEA) ajoute qu'ils sont nommés à titre définitif dans le décret.

Juian (BEA) revient sur le contexte : ce n'est pas la présence qui dérange, mais ce que cela représente. Les gouvernements et leur politique dans nos institutions peuvent parfois compliquer le déblocage des budgets. Si l'on ajoute quelqu'un du gouvernement, nous ne pourrions plus introduire des politiques comme nous l'avons fait. Le MR étant contre les repas à 2 €.

Guenanni (La Cambre) demande d'ajouter l'ENSAV.

Kirill (BEA) répond que cela n'a pas de sens, car le décret n'inclut pas les ESA, et que ce serait plus logique dans une autre note de position. Il y a une différence entre refuser leur entrée et faire marche arrière pour les faire sortir.

Marie-Henriette (La Cambre) souligne que si nous souhaitons être mentionnés, c'est dans l'idée de tester la température et de voir s'ils sont ouverts au débat.

Hajar (FEF) déclare que le projet porte atteinte à l'intégrité du conseil social des universités. Ce projet ne concerne que les universités, mais il suivra sûrement pour les ESA et HE.

Kirill (BEA) ne comprend pas comment les mentionner. Ils peuvent utiliser la couverture médiatique pour prendre la température.

Juian (BEA) propose : « La FEF interpelle les politiques sur l'intervention des délégués du gouvernement dans les conseils sociaux des ESA et HE. »

Sandouhi (BEA) propose un vote juste pour les HE et juste pour les ESA concernant l'ajout à la note de ces derniers.

Kirill (BEA) trouve cela inutile, car nous pourrions y revenir par la suite avec une autre note de position.

Marie-Henriette (La Cambre) dit qu'ils ont déjà prévu une réunion avec toutes les ESA afin de définir les problèmes. Elle pense rédiger une note d'intention et espère avoir notre soutien. Elle reviendra avec une note d'intention.

Adoption de la note de position				
	Pour	Contre	Abstention	Adoptée
Total	24	3	6	

*Suite à une erreur informatique, il est impossible de séparer les votes dans les chambres fédérales.*

### 13. Divers

Hajar dit qu’hier, lors d’une réunion de bureau, Nathan a décidé de démissionner du bureau, mais il souhaite rester dans le COMEX.

Le président propose d’effectuer l’élection de Nathan au COMEX lors du prochain CF.

La séance est levée à 17h09.

Rédigé par Célestin Antoine

Signatures, en application de l’article 32 des Statuts de la Fédération des Etudiant·e·s Francophones :

Evan CASTIAU  
Président du Conseil fédéral

Hajar BENHACHEMI  
Présidente de la F.E.F.

Administrateur de la F.E.F.

